



La Gazette de Prangins



Pour les Pranginois par leurs Autorités

Hiver 2005, Numéro 4



La Gazette de Prangins

Administration communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
tél. 022.994.31.13

Délégué à l'information

Andres Zähringer
azaehringer@prangins.ch



Clin d'oeil :

Le Conseil communal de Prangins défie les lois statistiques.

Dans la population européenne, la probabilité de naissance de jumeaux est de l'ordre de 1 pour cent. Celle de monozygotes (aussi appelés vrais jumeaux, mais le terme ne plaît pas à tout le monde) est de 4 pour mille.

Les conseillers communaux de Prangins, qui ne sont que cinquante-cinq, n'ont pas moins de trois fois des jumelles (oui, six filles, soit une probabilité théorique inférieure à zéro virgule zéro un pour cent). Dont une fois des " vraies ".

Parmi les conseillers de la législature précédente, trois avaient déjà des jumelles, dont deux étaient des " vraies ".

Si vous avez des jumelles, votre candidature s'impose donc aux prochaines élections. Vous serez en bonne compagnie.

Attention : les lois statistiques ne sont pas des lois physiques. Les chiffres ne permettent pas de déduire qu'il suffit d'être élu au Conseil communal de Prangins pour augmenter sa fertilité.

Georges Suter,

Président du Conseil communal, sans jumelles



INFORMATIONS OFFICIELLES

BESOIN URGENT DE MAMANS DE JOUR

- Vous êtes mère de famille ou femme au foyer ou grands-parents
- Vous avez de l'expérience avec les enfants
- Vous n'êtes pas au chômage

QUE PROPOSE NOTRE SERVICE ?

- *Un salaire horaire*
- *Des avantages sociaux*
- *Une structure, un encadrement*
- *Un cours de formation de base*
- *Un journal avec un thème 4 fois par an*
- *Des soirées rencontres, cours ou informations*
- *A Pâques et à Noël, un après-midi bricolage avec les enfants*



N'hésitez plus ! D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer et de vous accueillir dans "notre grande famille" !

Appelez le 022/994.31.27

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ****Bienvenue à Mme Martine BAUD.**

Municipale fraîchement élue, elle s'occupe depuis quelques semaines du dicastère de l'urbanisme, de la police des constructions, des pompiers et de la protection civile. L'ensemble des membres de la Municipalité ainsi que le personnel communal lui souhaitent la bienvenue.

**Préavis :**

Lors de la prochaine séance du Conseil communal, la Municipalité présentera deux préavis :

- le budget 2006,
- une demande de crédit pour des WC publics supplémentaires aux Abériaux.

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du mardi 27 septembre, le Conseil communal a

- **accordé** la bourgeoisie à onze candidats dont cinq de Grande-Bretagne, deux d'Allemagne, un des Pays-Bas, de Suède, des Philippines et du Canada,
- **décidé** le mode électoral pour les élections du printemps prochain et **fixé**, pour la prochaine législature, le nombre de conseillers communaux à 55, celui de suppléants à 12 et de conseillers municipaux à 5,
- **accordé** des crédits supplémentaires au budget 2005 pour un total de Fr. 42'000.-,
- **accordé** un crédit de Fr. 105'193.90 pour la remise en état, d'urgence, du collecteur sis au lieu-dit « Les Fossés »,
- **adopté** une révision du Règlement attaché au Plan de Quartier « Chalet Mélèze »,
- **voté** une taxe pour l'élimination des déchets, valable depuis le 1^{er} janvier 2006. Celle-ci est une nouveauté pour Prangins; jusqu'à présent, ces frais ont été financés par le budget communal.

Le mardi 4 octobre, le Bureau du Conseil a

- **assermenté** Madame Martine Baud comme nouvelle conseillère municipale, suite à son élection par le peuple lors du scrutin du 25 septembre.

Lors de sa séance du mercredi 9 novembre, le Conseil communal a :

- **assermenté** deux nouveaux conseillers communaux,
- **accordé** la bourgeoisie à six candidats des Etats-Unis, de France, du Portugal et du Sri-Lanka
- **voté** l'arrêté d'imposition pour 2006.

L'importance de cet arrêté qui concerne directement chaque contribuable justifie un commentaire :

Un nouveau supplément de la facture sociale, imposé en fin d'année par les autorités cantonales à notre commune, aurait dû nous obliger, pour maintenir l'équilibre de notre budget, à augmenter notre taux de 13,7 centimes. La nouvelle taxe sur les déchets l'allègera de 1,7 centime et la Municipalité tâchera de trouver, en compressant tout ce qu'elle pourra, l'équivalent de 2 centimes.

Notre Exécutif a ainsi proposé d'augmenter de 10 centimes le taux actuel pour le passer de 60 à 70. Après de longues délibérations, le Conseil communal a décidé d'accepter la moitié de cette demande. Le taux d'impôt communal pour 2006 sera donc de 65 centimes, et le budget sera, lui, déficitaire d'un million.

Pour le contribuable, chaque centime coûte un pour cent du tarif cantonal appliqué à sa déclaration d'impôts. Pour la commune, chaque centime représente, cette année, une entrée d'environ Fr. 200'000.--.

11**Prochaines dates :**

Le 27 novembre : votations cantonales et fédérales

Du 16 au 23 janvier à 12h00 précise : dépôt des candidatures pour les élections communales

Le 12 mars 2006 : élections communales, 1er tour

Rappel : le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.



Dates de la dernière séance du Conseil communal de l'année 2005 :

Le vendredi **9 décembre** à 18h00

Bienvenue :

C'est avec plaisir que les Autorités et le personnel communal souhaitent la bienvenue à **Léo Corthay**, fils de Mme Véronique Corthay, collaboratrice au Contrôle des habitants. Léo a vu le jour le 9 novembre dernier.

EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

- | | |
|------------------|-----------------|
| Loïs DOUILLARD | le 27 juin |
| Morena NICOLET | le 27 juillet |
| Mathéis CANCIAN | le 17 août |
| Thomas MOSCIONI | le 23 août |
| Kim LOCATELLI | le 26 août |
| Jérémie CAMPRUBI | le 27 août |
| Amélie WILMOT | le 29 août |
| Iana OBERSON | le 29 août |
| Jaëlle MARGOT | le 29 août |
| Jessica ORJI | le 16 septembre |
| Noémie TOBLER | le 20 septembre |
| Estelle SENN | le 22 septembre |
| Ottavia ELIOT | le 25 septembre |
| Maileen THEYTAZ | le 29 septembre |
| Lilou BLANC | le 3 octobre |
| Thomas JAUNER | le 17 octobre |
| Kévin BAILLY | le 19 octobre |



Ils ont fêté :

Leurs **80 ans** :

- | | |
|-------------------------|-----------------|
| Mme Marie-Louise BRYAND | le 13 septembre |
| M. Roger GIROD | le 16 octobre |

Ils nous ont quittés :

- | | |
|------------------------|----------------|
| M. Michel JAQUINET | le 4 septembre |
| Mme Oxana PATRICNY | le 8 septembre |
| M. Willy GIRARD | le 14 octobre |
| Mme Ekaterina FISCHER | le 15 octobre |
| Mme Margarete FELLMANN | le 5 novembre |
| Mme Yvonne AIGROZ | le 7 novembre |



DES NOMS SUR DES VISAGES

Jean-Maurice LANDRY. Concierge aux Morettes et au collège des Fossés. Personnage discret et apprécié, ce monteur-électricien, marié et père de deux filles adultes a suivi sa scolarité à Cossonay puis son apprentissage à Lausanne. De retour à ses premières amours, il ne quittera sa région que pour venir changer d'horizon et de profession à Prangins en 2002. Aimant bricoler, il ne compte pas ses heures pour ses amis et ses connaissances.



Brigitte GOETSCHMANN. Secrétaire comptable à la Bourse communale. Mariée

et maman de deux petites filles de 5 mois et de 3 ans, elle s'occupe de la comptabilité de notre Commune. Meticuleuse et à l'aise avec les chiffres, elle jongle avec les débiteurs et les créanciers, soit les clients et les fournisseurs. Co-responsable du concept informatique, c'est également elle qui gère notre site Internet.